

Mobiles et logiques d'une décentralisation touristique à partir de l'opération San-Pedro en Côte D'ivoire (1972-1980)

YEO Mamadou

Enseignant-Chercheur

Maitre-Assistant

Université Polytechnique de San Pedro (Côte d'Ivoire)

Département de Tourisme, Espaces et Sociétés

mamadou.yeo@usp.edu.ci

Résumé: En 1968, le gouvernement de Côte d'Ivoire lance l'Opération San-Pedro dans la zone du Sud-ouest avec un double dessein : créer un port en eau profonde à San-Pedro et aménager l'arrière-pays. Le projet ne vise donc aucunement le développement du tourisme dans la région. Pourtant, en 1972, le tourisme est inclus comme le troisième objectif du projet, contre toute attente. Comment expliquer ce revirement ? La présente contribution examine les mobiles et les logiques qui ont guidé l'intégration du développement touristique parmi les missions de l'Opération San-Pedro. À cet effet, la méthodologie élaborée allie la démarche classique de l'historien, c'est-à-dire la recherche documentaire, et l'approche sociologique par l'enquête de terrain. Les résultats obtenus révèlent que l'existence de potentialités touristiques inouïes et l'ouverture d'un port à San-Pedro en 1971 ont fait du Sud-ouest ivoirien une « exception touristique » nationale. Grâce à ces atouts, le tourisme est devenu un pilier de l'Opération San-Pedro à partir de 1972, dans un contexte national propice à l'expansion de cette activité économique.

Mots-clés: Tourisme ; décentralisation ; attraits touristiques ; San-Pedro ; Côte d'Ivoire

Motives and logics of tourism decentralization based on the SAN-PEDRO OPERATION IN Côte d'Ivoire (1972-1980)

Abstract: In 1968, the Côte d'Ivoire government launched Operation San-Pedro in the south-western region with a dual aim: to create a deep-water port at San-Pedro and to develop the hinterland. The project was not aimed at developing tourism in the region. And yet, in 1972, tourism was included as the project's third objective, against all expectations. How can this about-turn be explained? This contribution examines the motives and logic behind the inclusion of tourism development among the missions of Operation San-Pedro. To this end, the methodology developed combines the classic historian's approach, i.e. documentary research, with the sociological approach of fieldwork. The results reveal that the existence of unprecedented tourism potential and the opening of a port in San-Pedro in 1971 have made the south-west of Côte d'Ivoire a national "tourism exception". Thanks to these assets, tourism became a pillar of the San-Pedro operation from 1972 onwards, in a national context conducive to the expansion of this economic activity.

Key words: Tourism; decentralization; tourist attractions; San-Pedro; Côte d'Ivoire

Introduction

En Côte d'Ivoire, la zone dénommée « Sud-ouest », « interfluve Sassandra-Cavally » ou encore « région du Bas-Cavally »¹ couvre, en tout, une superficie de 37 000 km², soit 11% du territoire national². Il est bordé à l'ouest par le fleuve Cavally, une frontière de 200 km avec le Libéria et s'ouvre au sud sur 300 km de façade maritime sur l'Océan Atlantique³. Administrativement, il s'étend sur pas moins de 11 sous-préfectures⁴. Ce périmètre a été l'objet de nombreuses tractations. À l'origine, il avait été accordé le 7 août 1900 à la Compagnie française de Kong pour récompenser son fondateur Arthur Verdier, des services rendus à la France en s'opposant aux tentatives d'empiétement des Anglais installés en Gold Coast, actuel Ghana (Chérif, 1973). Il a été vendu puis racheté à plusieurs reprises jusqu'en 1959 où il a été cédé à la république de Côte d'Ivoire pour la somme de 160 millions F CFA (Schwartz, 1989).

Du fait de cette conjoncture juridico-historique, le Sud-ouest ivoirien a été mise à l'écart de l'économie « classique » nationale. Pourtant, les différents inventaires physiques et économiques de la région réalisés successivement en 1962, 1965, et 1966⁵ se sont avérés prometteurs. Car, ils ont présenté le littoral du sud-ouest et son hinterland comme une « mine » de ressources ligneuses, agricoles et minières (Papon et Lemarchand 1973 ; Schwartz 1993). Pour exploiter les potentialités économiques du Sud-ouest restées jusque-là inexploitées, le gouvernement ivoirien met à exécution, dès 1968, l'Opération San-Pedro qui est considérée (pour l'époque) comme la plus grande initiative de développement jamais entreprise dans le pays. Elle a été engagée pour répondre à un double objectif : créer un port en eau profonde à San-Pedro et aménager l'arrière-pays immédiat. Un organisme chargé d'assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération, dénommé Autorité d'Aménagement de la Région du Sud-Ouest (ARSO), a été créé le 22 décembre 1969. Comme on peut le constater, le projet ne visait aucunement à favoriser le développement du tourisme dans la région. Pourtant, en 1972, contre toute attente, le tourisme est inclus comme le troisième objectif du projet. Comment expliquer ce retournement ?

Certes, le développement de l'activité touristique en Côte d'Ivoire a retenu l'attention de plusieurs chercheurs dont les plus emblématiques sont : A. A. Hauhouot (1978 ; 2002 ; 2013), M. M. Djamat-Dubois (1977), N. H. J. Kablan (2000), N. G. Apling-Kouassi (2001), A. T. Koby (2008), A. A. B. N'guessan (2010), S.P. Tapé (2012), A. A. Hauhouot (2013), A. Traoré (2017), N. Tchétché (2017 ; 2019). Mais, leurs travaux, si appréciables soient-elles, n'éclairent pas sur l'insertion de la promotion touristique au nombre des missions de l'Opération San-Pedro.

Ce texte historique se propose de remédier à ce vide scientifique en questionnant les mobiles et les logiques de la tentative de décentralisation touristique engagée dans le sillage de l'Opération

¹ Dans cet article, les termes « Sud-Ouest », « Région du Bas-Cavally » et « Interfluve Sassandra-Cavally » sont considérés comme interchangeables et donc utilisés indifféremment.

² Cf. décret n°69-546 du 22 décembre 1969 portant création de l'ARSO.

³ ARSO (1970), *Esquisse de schéma-directeur d'aménagement de la région du Sud-Ouest*, Abidjan, ARSO/Ministère du Plan, 138p.

⁴ Les onze sous-préfectures se présentent comme suit : les huit du département de Sassandra – Sassandra, San-Pedro, Grand-Béréby, Tabou, Grabo, Soubéré, Buyo, Gueyo –, deux du département de Guiglo – Guiglo, Taï –, une du département de Divo – Fresco (A. Schwartz, 1989, p.12).

⁵ Les services de ce bureau sont sollicités à trois reprises : une première fois, en 1962, pour une « évaluation de la conjoncture » ; une seconde fois, en 1965, pour un inventaire forestier et une étude pédologique – l'intervention durera jusqu'en 1967 ; une troisième fois, fin 1966, pour l'établissement d'un « plan de développement de la région du Sud-Ouest ».

San-Pedro. Autrement dit, il vise à montrer que les potentialités touristiques inouïes, l'ouverture du port à San-Pedro et la volonté politique affirmée ont suscité la mise en place d'une politique de décentralisation touristique dans le Sud-ouest ivoirien à partir de 1972.

À cet effet, la méthodologie employée pour cette étude s'appuie sur un corpus constitué de sources écrites et orales. Hormis les travaux heuristiques qui ont permis de faire l'état de la question, les sources écrites ont été recueillies aux Archives Nationales et dans les centres de documents des Ministères en charge du Tourisme et du Plan. Quant aux données orales, leur collecte s'est déroulée dans les sous-préfectures de San-Pedro et Grand-Béréby. Cette enquête de terrain a été réalisée dans le cadre du projet « Atlas touristique de la région de San-Pedro », financé par le Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique (PASRES) et exécuté par l'Université Polytechnique de San-Pedro. Il est bon de préciser que ces deux zones polarisent, à elles seules, une part prépondérante des attraits touristiques de la sphère d'influence de l'ex-ARSO. Les informations recueillies au sortir de nos entretiens, qui se voulaient semi-directifs, ont été analysées de façon catégorielle avant d'être comparées aux sources écrites – qui ont elles-mêmes aussi été soumises à la critique historique – par la triangulation ou méthode comparative.

S'appuyant sur une démarche historique, cette étude est organisée autour de deux axes. Le premier appréhende le potentiel touristique de l'interfluve Sassandra-Cavally en 1972. Le deuxième analyse le contexte de mise en place, les raisons et les objectifs de la politique de décentralisation touristique de l'ARSO à partir de 1972.

1. Le potentiel touristique du littoral et de l'arrière-pays du Sud-Ouest ivoirien en 1972

Après avoir été longtemps épargnée des pressions anthropiques du fait de son statut de domaine privé jusqu'en 1959, le Sud-ouest ivoirien fait partie, en 1972, des rares espaces du pays où le milieu naturel et les us et coutumes des populations ont gardé relativement leur originalité et spécificité. Il en résulte que la région soit dotée d'une diversité d'atouts touristiques. La démonstration qui suit, s'évertue à présenter les remarquables potentialités touristiques de la région, que sont : le climat, le littoral, les sites naturels et l'armature socio-culturelle de la zone.

1.1. Le climat et le littoral atlantique du Sud-Ouest, un « paradis touristique »

Le milieu naturel du Sud-ouest ivoirien a retenu l'attention de chercheurs tels que F. Varlet (1958), J.M. Avenard et al. (1971), de J. P. Tastet (1972), F. Hirschberger (1979), A. Papon et R. Lemarchand (1973) et Ph. Léna (1979). Leurs travaux mettent en exergue deux attraits touristiques principaux de la région : le climat et le littoral.

Il serait incongru de parler de tourisme dans la région du Bas-Cavally sans faire allusion au climat et notamment à ses quatre principaux éléments que sont la température, l'insolation, l'humidité et la pluie. Le tourisme est, en effet, déterminé, par le temps, par les données météorologiques. À ce niveau, la région du Sud-Ouest jouit d'un climat de type subéquatorial. Ce qui influe sur les quatre éléments climatiques cités plus haut. Au niveau de la température, la zone du Sud-ouest se caractérise par une température annuelle de 26° C et des amplitudes thermiques très faibles (A.F. Loukou 1990, p.167). Le touriste trouve, donc, dans cette zone une température moyenne agréable pour une période vacances, et n'aura pas à subir de grosses chaleurs particulièrement difficiles à

supporter sous ce climat de type tropical. Comme la température, la durée d'insolation⁶ et la « qualité du soleil »⁷ influent très largement sur la satisfaction de l'individu en vacances (Ph. Léna 1979).

À l'instar de l'ensemble du pays, le soleil est rarement absent dans le Sud-Ouest au cours d'une journée (sauf pendant les saisons de pluies). Sa « qualité » est en outre appréciable car il n'est pas brûlant. Aussi, la région subit une humidité relative moyenne très élevée, cependant parfaitement supportable pour tout touriste non africain⁸. S'agissant du régime des pluies, la région bénéficie de deux saisons des pluies. Ces pluies tombent à des périodes données, et le reste de l'année est propice aux activités touristiques. À l'analyse, ces données climatiques permettent de déterminer deux saisons touristiques : une haute saison touristique de Décembre à la fin Avril, et une basse saison touristique d'Août à fin Novembre. Ces saisons touristiques obéissent aux deux saisons sèches.

Quant au littoral ouest ivoirien, il est l'attrait touristique le plus remarquable de région. En effet, c'est un espace déterminé par la présence de la mer et par sa côte rocheuse, en « dents de scie ». Bénéficiant de conditions climatiques particulières, il se caractérise par un climat ensoleillé et plus sec de Sassandra à Tabou. À en croire N. G. Apling-Kouassi (2001, p.70), le paysage de cette côte y est très contrasté tant il est fréquent qu'on passe de la forêt à la mer en traversant des collines couvertes de végétation avec des vallées plus ou moins élargies. La présence prégnante des caps rocheux abrupts et les récifs jugés dangereux est une particularité du relief du Sud-Ouest ivoirien. De l'avis de J.M. Avenard et al. (1971), les caps rocheux de cette côte sont les plus élevées de Côte d'Ivoire, environ 60 m en moyenne avec un maximum à Monogaga⁹ où la côte dépasse 100 m d'altitude. Ils rompent avec la monotonie de l'ensemble du littoral ivoirien et, sur le plan esthétique, cette géographie côtière est très agréable à la vue et rappelle par certains aspects, les rivages méditerranéens. En l'état, ils peuvent servir de support à la pratique de tous les sports nautiques (barracudas, mérours, dorades, langoustes) et à l'éclosion de la pêche sportive¹⁰.

Au plan hydrologique, la région du Sud-Ouest est traversée du nord au sud par deux grands fleuves que sont le Sassandra (650 km) et le Cavally (600 km). Ces fleuves, alimentés par de nombreux affluents, viennent se jeter dans l'Océan Atlantique. À ces deux bassins, se greffe un ensemble des fleuves côtiers dont les plus importants sont : Tabou, Dodo, Néro, San-Pedro, Brimay (A. Schwartz, 1993, p.59). La jonction entre ces cours d'eaux et la mer offrent de magnifiques embouchures qu'offrent, par contre, moyennement la côte du Sud-Est (Assinie, Assouindé). De leur diversité, le réseau hydrographique de cette frange côtière est favorable au développement du tourisme balnéaire et de loisirs.

⁶ En météorologie, l'insolation est le nombre d'heures pendant lesquelles le soleil a brillé au cours d'une journée, d'un mois, d'une année.

⁷ Expression utilisée par les publicistes en tourisme pour qualifier le plaisir qu'on peut tirer à s'exposer au soleil sur une plage.

⁸ Entretien avec Koffi née N'goran Suzanne, directrice régionale du tourisme du district du Bas-Sassandra, le mardi 07 février 2023 à San Pedro.

⁹ Monogaga est une localité située à l'est de la ville de San-Pedro. Elle est célèbre pour ses magnifiques plages de sable doré qui s'étendent à perte de vue. Elle regorge de charme et de beauté naturelle.

¹⁰ Entretien avec Kouassi Armand, assistant technique, 38 ans, le vendredi 17/02/2023 à San Pedro.

Dans le sillage des embouchures situées entre Sassandra et Tabou, le rivage est jalonné par une succession de belles plages sablo-rocheuses. En effet, la côte rocheuse du Sud-Ouest ivoirien, fort accidentée, comporte de belles plages : les plages de Grand-Béréby, de Boubélé et de San-Pedro, à l'ouest et les plages de Monogaga, de Pauli-plage et de Latéko, à l'est. Elles constituent une exception dans le cadre national¹¹ et sont parsemées de baies réputées pour leur beauté paradisiaque¹². Nous en voulons pour preuve les baies de Monogaga, de Taki, de Dawa, des Sirènes, de Bliéron, etc. Moins larges que celles du Sud-Est ivoirien, notamment celle d'Assouindé, les plages du Sud-Ouest sont sujettes à des variations brutales et massives (C. Hauhouot, 2000). Leur singularité réside sans aucun doute dans la protection naturelle qu'elles offrent contre la barre. Par ailleurs, par intermittence, le littoral ouest ivoirien est doté de piscines naturelles (San-Pedro, Tabaoulé) et de lacs. Au total, ces belles plages sablo-rocheuses, ces lacs et piscines naturelles constituent également des attractions touristiques. Ils se prêtent particulièrement au tourisme balnéaire et au sport nautique.

À l'instar du climat et du littoral du Sud-Ouest, l'arrière-pays de la région regorge des sites naturels qui sont des attractions touristiques.

1.2. Des sites naturels propices à l'activité touristique

Domaine privé ayant appartenu successivement à la Compagnie Française de Kong d'Arthur Verdier (1890), à la Ivory Coast Corporation Limited (1911), avant d'être rétrocédé à la Côte d'Ivoire en 1959, le Sud-Ouest ivoirien a été, jusqu'en 1968, à l'abri des pressions anthropiques. En 1972, la situation n'est guère différente à l'exception des travaux du port de San-Pedro et des trouées initiales effectuées par quelques exploitants forestiers dont le suisse Victor Balet.

À cette date, la luxuriance de la végétation du Sud-Ouest est encore préservée. Sa végétation s'articule autour de trois secteurs bien distincts : le secteur ombrophile, le secteur mésophile et le secteur littoral. Le secteur ombrophile, dominé par une forêt dense, humide et sempervirente, est le plus étendu de la région (J-L. Guillaumet, E. Adjanohoun, 1971, p.171). Il décrit un demi-cercle partant de Buyo vers Gueyo. Quant au secteur mésophile, il est dominé par les espèces semi-caducifoliées en association avec certaines espèces sempervirentes qui subsistent. Le secteur littoral, lui, représente le reste du paysage avec une prépondérance de forêts marécageuses avec ses mangroves, sa faune et sa flore particulières¹³. La richesse floristique et l'état primaire de cette végétation lui donne un cachet particulier. De par sa beauté et sa singularité, elle ne saurait laisser de marbre les passionnés de nature, en particulier les botanistes. Aussi, elle constitue un cadre d'élection pour la pratique de l'écotourisme et le tourisme de circuit.

De tous les sites naturels à forte potentialité touristique de l'interfluve Sassandra-Cavally, figure en tête du peloton le Parc National de Taï. Cette forêt protégée représente l'une des dernières forêts primaires qui couvre la partie occidentale de l'Afrique (de la Guinée au Togo). Non seulement sa végétation est faite d'une forêt dense humide sempervirente, mais mieux, sa faune est extrêmement riche et diversifiée. En guise d'illustration, il y coexiste éléphants, buffles, hippopotames, sangliers géants, léopards, antilopes, biches rayées, pangolins, sans omettre une multitude de reptiles, d'oiseaux et de singes¹⁴. À l'origine, ce milieu naturel prodigieusement riche

¹¹ ARSO (1972), *Demain, le Sud-Ouest*, Paris, Editions ARSO, 67p.

¹² Entretien avec Blé Croa, ex directeur du motel ARSO de San Pedro, le jeudi 02 mars 2023 à Abidjan.

¹³ Entretien avec Nemlin Jean, premier adjoint au maire de Grand-Béréby, le mardi 04 avril 2023 à Grand-Béréby.

¹⁴ BDPA (1975), *Propositions d'aménagements touristiques et de conservation du milieu naturel du parr: national de Taï*, République de Côte-d'Ivoire, Secrétariat d'État aux Parcs Nationaux, Tome 1, p.47.

et totalement vide d'habitants est érigé par l'administration coloniale française (A. Schwartz, 1985), dès 1926, en « parc de refuge de la région forestière de Côte d'Ivoire » avec une superficie de 553 000 ha¹⁵. Objet de pressions anthropiques aux premières lueurs de l'indépendance du pays, ce parc connaîtra, en 1972, une restructuration. Sa superficie est revue à la baisse, soit 350 000 ha. À cette même occasion, la "vocation" scientifique, accessoirement touristique, de ce milieu naturel exceptionnel est cette fois-ci clairement mise en avant¹⁶.

En somme, la description du milieu naturel de la zone du Sud-Ouest en 1972 prouve qu'il a été jusque-là épargné par l'action humaine. D'où sa richesse floristique et faunique exceptionnelle qui en font un attrait touristique de choix dans le pays. Aussi, l'armature historique, traditionnelle et culturelle de l'aire géographique couverte par le conglomérat humain Krou n'en est pas moins digne de curiosités touristiques.

1.3. L'armature ethnoculturelle et historique du Sud-Ouest ivoirien

L'ouest de la Côte d'Ivoire, et plus particulièrement l'interfluve Sassandra-Cavally, est le réceptacle d'un grand groupe ethnique connu sous le vocable de « Krou ». Établis depuis le XVe siècle au moins dans l'ouest côtier et forestier ivoirien actuel, ils se répartissent en trois sous-groupes : les Krou orientaux (Bété), les Krou occidentaux (Guéré et Wobè) et les Krou méridionaux ou Krou de la côte atlantique (Bakwé, Noyo et Kroumen). Peuples foncièrement animistes, ils ont développé au fil des siècles, des traditions et une culture singulières (B. Holas, 1980). Condensée de plusieurs siècles, l'armature traditionnelle et culturelle des Krou du Sud-Ouest constitue un potentiel culturel fondé sur la diversité de coutumes, de croyances, de modes de vie, d'habitats et les manifestations traditionnelles ou folkloriques¹⁷.

À l'évidence, l'homme dans le Sud-Ouest a sa particularité qui constitue un aspect touristique c'est-à-dire sa manière de vivre, d'être et de penser (N. Tchétché, 2017). Les traditions culturelles locales sont riches en matière d'organisation socio-culturelle et surtout de danses traditionnelles qui sont des produits touristiques à valoriser. Sur le littoral atlantique par exemple, les villages de cases rondes aux décorations attirantes, particuliers aux Kroumen, attirent la curiosité des populations étrangères. La danse, forme d'expression culturelle, présente des facettes multiples chez les Kroumen. On y rencontre les danses guerrières telle que le Klé, et d'autres de réjouissance comme le Boyé, le Bolo super, le Guelai, le Toué, le Gbotowla, etc.¹⁸.

À ce patrimoine de danses, il faut adjoindre les contes, qui constituent un outil très efficace pour transmettre une mentalité ou une idéologie. À travers des images, les contes prônent certaines vertus telles que le courage, la fidélité à la coutume, la délicatesse, la politesse, la modestie, etc. Plus à l'intérieur, dans l'arrière-pays, les ponts de lianes et les danses traditionnelles sont réputés particulièrement en pays Guéré (Taï et Guiglo)¹⁹. Dans cette région, les grands masques et les petites danses sont très célèbres (P. Harter, 1993). Hors de la région, Man et ses environs

¹⁵ Arrêté général du Gouverneur Général d'Afrique Occidentale Française du 16 avril 1926.

¹⁶ L'article 2 du n°72 544 du 28 août 1972 du Président de la République de Côte d'Ivoire portant création du parc stipule que : " Le Parc national de Taï est constitué en vue de la propagation, la protection et la couverture de la vie animale sauvage et de la végétation naturelle dans un intérêt scientifique et éducatif au profit, à l'avantage et pour la récréation du public".

¹⁷ Entretien avec Blah Nemlin Denis, chef de la communauté harriste de la région de San Pedro, dans le village de Roc-Oulidié, le 17 avril 2023.

¹⁸ Entretien avec Ninmlin Gouè Pierre, retraité (chef des kroumen de San Pedro), le 17 septembre 2023.

¹⁹ Entretien avec Koffi née N'goran Suzanne, directrice régionale du tourisme du district du Bas-Sassandra, le mardi 07 février 2023 à San Pedro.

présentent un site montagneux varié et d'excellentes traditions folkloriques. Cette visite peut facilement s'intégrer dans des circuits au départ de San-Pedro.

Autre fait notable, la région du Sud-Ouest n'ayant pas vécu en vase. On y retrouve les sites et monuments historiques, fruit des contacts avec les navigateurs européens depuis le XVe siècle et, plus tard, de la colonisation française. En effet, elle a été la première région en Côte d'Ivoire à accueillir les premiers Européens explorateurs (Portugais) au XVe siècle (1460-1470). Progressivement, les Hollandais, les Anglais puis les Français, s'installèrent dans le but de conquérir ce territoire aux moyens de la traite négrière, le commerce de produits et leur implantation, illustrés par les constructions. Finalement après une lutte acharnée, seuls les Français ont fini par s'imposer et coloniser ce pays (Y. Gokou, 1977 ; A. Schwartz, 1993 ; K. C. Yao, 2008). C'est à cette faveur que la région de San-Pedro fut le théâtre de plusieurs constructions d'édifices pendant cette période coloniale. Il s'agit d'édifices religieux, de maisons de commerce, de centres de santé, d'administrations, de résidences, d'infrastructures portuaires (Wharfs de San-Pedro, Sassandra, Tabou), etc. Nous situons ces vestiges historiques dans les villes de San-Pedro, Tabou, Grabo, Olodio, Grand-Béréby et les villages de Bliéron, Mani Béréby, Rock Oulidié, Taté, Boké (J-J. Ahoué, 2021, p.351). Pour fixer les idées par exemple, dans la localité de San-Pedro, on y trouve la tombe de l'explorateur français Paul Quiquerez (J. Torset, 1973), le cimetière des explorateurs français, la maison du premier commandant de cercle, etc. Dans l'ensemble, en 1972, ces sites et monuments historiques, marqueurs de l'ouverture de la région sur l'extérieur, sont encore (ou relativement) en bon état et dignes d'intérêt d'un tourisme de mémoire.

En clair, la présente description du milieu naturel et l'armature culturelle et historique de la région de San-Pedro a mis en lumière les potentialités touristiques inouïes de cette contrée. À l'orée de l'année 1972, dans un contexte national de promotion tous azimuts du tourisme, le Sud-Ouest ivoirien se présente aux pouvoirs publics comme une « exception touristique » nationale en raison de ces nombreuses plages de sable, protégées de la barre, de ses sites naturels vierges (dont le Parc National de Taï), de ses monuments historiques et de ses traditions populaires de folklore et d'artisanat d'art. Voulant faire corps avec la dynamique nationale de promotion du tourisme et pour mettre en valeur le prodigieux potentiel de la région, l'ARSO créée le 22 décembre 1969, décide contre toute attente d'intégrer, à partir de 1972, la promotion de cette activité dans ses missions.

2. Contexte de mise en place, motifs et vocation de la politique de décentralisation touristique de l'ARSO à partir de 1972

À l'origine de l'Opération San-Pedro, il n'était pas question de valorisation du patrimoine touristique. Pourtant, en 1972, dans le « livre blanc » que publie l'ARSO dans le sillage de l'élaboration d'un *Schéma directeur du Sud-Ouest*, un accent est mis sur la promotion du tourisme dans la région. Comment expliquer ce revirement ? Quelles sont les actions prioritaires de cette politique touristique de l'ARSO ?

2.1. Contexte et motifs de l'insertion du développement touristique au nombre des missions de l'ARSO à partir de 1972

Le statut juridico-historique du Sud-ouest ivoirien entre 1900 et 1959 est à l'origine du retard du développement socio-économique accusé par rapport aux autres régions du pays. Pour y remédier, dès 1960, le désenclavement et l'aménagement de cette zone sont inscrits parmi les objectifs essentiels de la politique de développement du pays. C'est dans ce contexte historique

qu'en 1964, l'opération San-Pedro fut décidée et lancée le 31 janvier 1968 suivie en cela par la création en 1969 par la création de l'ARSO. Pourrait-on être tenté de poser la question : quel est le schéma directeur de développement préconisé par cet organisme rattaché directement à la présidence ivoirienne ?

Dans le même élan que les orientations faites par la *Development and Ressources Corporation* en 1968²⁰ et par le Bureau National d'Etudes Techniques de Développement en 1969²¹, l'ARSO a édicté, en 1970, une « esquisse » de schéma directeur de développement la région du Sud-Ouest²². Les grandes orientations de cette ébauche sont : la valorisation des ressources forestières, la promotion des potentialités agricoles et la mise en valeur des potentialités industrielles. À l'évidence, aucune mention n'est faite concernant le développement touristique de la région. Deux années après (octobre 1972), l'ARSO, par le truchement d'experts européens, produira un document intitulé, *Demain, le Sud-Ouest*²³, dans lequel une nouvelle stratégie de développement axée autour de trois directions est mise sur orbite. Lesquelles sont : le développement de l'activité économique, la promotion de l'homme et l'organisation de l'espace. Et c'est précisément dans le volet « développement économique » qu'apparaît pour la première fois un chapitre consacré au « développement touristique » de la région. Comment expliquer cette soudaine vocation touristique assignée à l'ARSO ?

Le déclin du tourisme en Côte d'Ivoire est synchronique du contexte international des années 1960. La ruée touristique vers l'Afrique noire, débutée déjà au cours des années 1950, gagna en épaisseur au cours de la décennie 1960, tant et si bien que la Côte d'Ivoire, pourtant moins attractive touristiquement que des pays tels que l'Égypte, le Kenya, l'Afrique du Sud²⁴, reçoit son « premier groupe important de touristes européens » en 1968. Cet événement inattendu ainsi que la conjoncture internationale favorable et les projections mirobolantes d'arrivées de visiteurs en Côte d'Ivoire incitent le gouvernement à réévaluer le sort qu'il a jusque-là réservé au secteur touristique. Mais, avant tout, il fallait répondre au besoin d'hébergement de plus en plus croissant des vacanciers. D'où la décision de réactiver la SIETHO²⁵, en novembre de la même année (1968), restée en berne depuis sa création (en 1961). Comme une constellation d'heureux présages, l'année suivante (1969), la capitale du pays, Abidjan, fut l'hôte de la rencontre des Skal-Clubs du monde entier²⁶. Toute chose contribuant, à en croire H. Flatrès-Mury (1972, p.437), à inscrire la ville hôte sur la « carte touristique » des *tours Operator*. Face autant de facteurs positifs inespérés, le gouvernement ivoirien se ravise à réviser sa liste de priorités, surtout que la « manne providentielle » qu'est le tourisme se présentait, dès lors, comme une réponse aux urgences gouvernementales suivantes : maintenir un taux de croissance élevé, diversifier l'économie pour être moins tributaire des produits d'exportation, attirer des devises et créer des emplois

²⁰ DRC (Development and Resources Corporation), 1968, *Plan de développement pour la région Sud-Ouest*, New York, 4 vol.

²¹ ARSO/BNETD (1970), *Le Sud-Ouest ivoirien, effort de développement*, Abidjan, BNETD-Editions Africaines, ARSO/IABO/ONPR/BEPTA/INADES, 149p.

²² ARSO (1970), *Esquisse de schéma-directeur d'aménagement de la région du Sud-Ouest*, Abidjan, ARSO/Ministère du Plan, 138p.

²³ ARSO (1972), *Demain, le Sud-Ouest*, Abidjan, ARSO/MEFP, 67p.

²⁴ Entretien avec Delafosse Jean-Claude, ex ministre du Tourisme, le vendredi 17 août 2019 à Abidjan.

²⁵ La SIETHO a pour mission d'entreprendre la construction de nouveaux moyens d'hébergement financés par l'État et en assumer la gestion une fois qu'ils sont achevés.

²⁶ « La Côte d'Ivoire en marche », *Afrique-Magazine*, décembre 1969, n.p.

supplémentaires²⁷. Il n'en fallait pas plus pour qu'une place de choix soit accordée au tourisme dans le plan de développement socio-économique du pays.

Si la réactivation (en 1968) de la SIETHO résolvait, en partie, le problème de l'hébergement, deux constatations de base décrivent le bilan mitigé de l'ONT à savoir : un défaut d'inventaire touristique exhaustif et l'absence d'une administration chargée de promouvoir ce secteur d'activité. C'est tout logiquement que le gouvernement remplace l'ONT par un Ministère d'État en chargé du Tourisme le 5 janvier 1970²⁸, relié à divers organismes dont l'Office de l'Artisanat. La mission dévolue à ce ministère est d'assurer la programmation en matière touristique, mais aussi, la conservation ou l'amélioration du patrimoine national dans ce domaine (Hoimian 1972). Avec la création de ce ministère, c'est une ère d'effervescence touristique qui s'ouvre. Jamais le développement touristique du pays n'a été aussi prégnant. Aux initiatives privées menées dans le littoral du sud-est (Assinie et Assouindé), vient se greffer une volonté politique hardie. Celle-ci a pris corps avec la définition d'une stratégie nationale de promotion du tourisme dans le *Plan quinquennal 1971-1975* et l'édiction de mesures réglementaires telles que la réglementation des établissements de tourisme (1972) et les normes de classement des hôtels (1972)²⁹. Dans la même lancée, les universitaires (S. Guela. 1972 ; H. Flatres-Mury, 1972) emboitent également le pas aux pouvoirs publics en produisant des travaux notables sur les enjeux de l'activité touristique dans le pays.

Mais, le constat suivant est vite fait par le ministère d'État chargé du tourisme : les pôles d'attraction touristique demeurent, en grande partie, le littoral sud-est et accessoirement l'intérieur du pays. Autrement dit, le rivage ouest du pays, avec ses plages paradisiaques, son riche patrimoine naturel ainsi que son armature traditionnelle et culturelle, a été jusque-là (1972) inexploitées du fait de l'enclavement de la région³⁰. L'Opération San-Pedro, lancée en 1968 pour désenclaver et aménager l'interfluve Sassandra-Cavally, est tout logiquement perçue par le ministère du tourisme comme une aubaine pour y développer cette activité économique-miracle à partir de 1972. La conjoncture, en cette année, est favorable à deux niveaux. En plus du contexte national propice au tourisme, il faut adjoindre, au niveau local, l'ouverture du port de San-Pedro avec les possibilités d'essor du tourisme des affaires et les fortes potentialités touristiques de la région. C'est fort de cette conjoncture et sur l'instigation du ministère du tourisme que l'ARSO se ravise à faire volte-face et insère la promotion touristique au nombre de ses missions.

2.2. Le développement touristique du Sud-Ouest selon l'ARSO

En octobre 1972, par un document intitulé *Demain le Sud-Ouest*, l'ARSO fait sienne l'objectif du développement touristique de sa zone de compétence. Pour ce faire, la société d'État se livre, grâce aux études menées par le Ministère du Tourisme³¹, à un diagnostic de l'état des lieux du tourisme dans le Sud-Ouest ivoirien. De l'avis des experts de cet organisme, l'extraordinaire attractivité touristique de la région repose sur un trépied qui se présente comme suit : les sites de plages sablo-rocheuses paradisiaques, des sites naturels d'une richesse inouïe dont le Parc

²⁷ « Côte d'Ivoire 1960-1970. Dix ans de progrès », 1970, Services de presse de la Présidence de la République, 182p.

²⁸ Le Ministère du Tourisme a été créé en 1970, précisé par le décret 71-675 du 19 décembre 1971, et modifié par le décret du 10 mai 1973.

²⁹ Entretien avec Delafosse Jean-Claude, ex ministre du Tourisme, le vendredi 17 août 2019 à Abidjan.

³⁰ Entretien avec Nemlin Jean, premier adjoint au maire de Grand-Béréby, le mardi 04 avril 2023 à Grand-Béréby.

³¹ Ministère d'État chargé du Tourisme (1973), *Le développement touristique du Sud-Ouest*, Abidjan, ARSO, 20p ; Ministère d'État chargé du Tourisme (1974), *Dossier du tourisme ivoirien*, Abidjan, ARSO, 47p ; Ministère d'État chargé du Tourisme (1975), *Investir dans le tourisme en Côte d'Ivoire*, Abidjan, ARSO, 47p.

National de Taï et les traditions populaires de folklore et d'artisanat³². Toutefois, à l'orée de la décennie 1970, la mise en valeur de ces richesses est également retardée par un triptyque, à savoir : la difficulté des transports internationaux, l'insuffisance des services et de l'animation touristique de vie urbaine et la faible capacité (en 1972, la ville de San-Pedro n'offre en tout que 94 lits de bon standing)³³.

Pour pallier ces handicaps et mettre en valeur le riche patrimoine touristique de la région, l'ARSO propose une politique de développement touristique à double volets (A. A. Hauhouot, 1978 ; N. G. Apling-Kouassi, 2001 ; A. Traoré, 2017). Premièrement, il est question de modifier considérablement le milieu socio-économique dans lequel s'insère l'équipement touristique et cela grâce à l'amélioration de la liaison Abidjan-San-Pedro, la construction du port et l'avènement de l'agro-industrie. À travers ces infrastructures, l'objectif visé est de susciter un développement hôtelier connexe ainsi qu'un tourisme d'affaires.

Deuxièmement, l'accent sera mis sur la construction d'un aéroport international et de complexes touristiques à San-Pedro et à Grand-Béréby, sur l'organisation de circuits touristiques vers l'intérieur avec l'aménagement des principales voies et de la poursuite de l'équipement des sites littoraux. En effet, en 1972, le centre nerveux de l'ARSO, la ville de San-Pedro, n'est dotée que d'un modeste aérodrome ne pouvant accueillir les charters long-courriers. Or, contrairement au tourisme national, seul le grand tourisme international est à même d'établir une connexion directe avec les grands foyers émetteurs de touristes occidentaux³⁴. Ainsi, il en résulte que le projet de création d'un aéroport international à San-Pedro suscitera un tourisme international et, par ricochet, développera les sites balnéaires de ladite ville, de Grand-Béréby, Sassandra, Monogaga et Tabou. Puis, à partir de la clientèle ainsi rassemblée, se créera un tourisme de circuit dans l'arrière-pays avec en toile de fond : le Parc National de Taï. En clair, bien que la vocation touristique de l'ARSO n'ait été conceptualisée qu'à partir de 1972, il reste que le tourisme figure en bonne place au nombre des objectifs de l'Opération San-Pedro.

Conclusion

En définitive, il convient de retenir que l'intégration du développement du tourisme parmi les missions de l'Opération San-Pedro est tributaire de deux facteurs notables. Le premier a trait à la richesse et la diversité des atouts naturels et socio-culturels du Sud-ouest ivoirien, qui en font une « exception touristique » nationale. Le deuxième concerne l'ouverture du port de San Pedro en 1971 avec les possibilités d'essor du tourisme des affaires et de tourisme balnéaire. Au regard de ces facteurs, une diversification de l'offre touristique du pays s'imposait, surtout au niveau des plages du Sud-Ouest considérées comme une « exception touristique » nationale. L'effervescence touristique du début des années 1970 aidant, le ministère du Tourisme incite l'ARSO à faire sienne la promotion du tourisme dans sa zone de compétence. Une volonté qui sera actée en octobre 1972 avec la définition par l'ARSO d'une politique de décentralisation touristique. Laquelle s'articule autour de deux axes principaux. D'une part, il s'agit de modifier considérablement le milieu socio-économique dans lequel s'insère l'équipement touristique. D'autre part, il est question de construire un aéroport international et des complexes touristiques à San-Pedro et à Grand-

³² ARSO (1972), *Demain, le Sud-Ouest*, Abidjan, ARSO/MEFP, p.33.

³³ Ministère d'État chargé du Tourisme (1973), *Le développement touristique du Sud-Ouest*, Abidjan, ARSO, 20p.

³⁴ Entretien avec Blé Croa, ex directeur du motel ARSO de San Pedro, 78 ans, le jeudi 02 mars 2023 à Abidjan.

Béréby et organiser des circuits touristiques vers l'intérieur avec l'aménagement des principales voies et de la poursuite de l'équipement des sites littoraux.

Si la promotion du tourisme figure, dès 1972, au nombre des objectifs de l'Opération San Pedro et ce, jusqu'à sa dissolution en 1980, quel bilan dresser de la politique touristique mise en place ?

Références bibliographiques

Sources d'archives

ARSO (1970), *Esquisse de schéma-directeur d'aménagement de la région du Sud-Ouest*, Abidjan, ARSO/Ministère du Plan.

ARSO/BNETD (1970), *Le Sud-Ouest ivoirien, effort de développement*, Abidjan, BNETD-Editions Africaines, ARSO/IABO/ONPR/BEPTA/INADES, 149p.

ARSO (1972), *Demain, le Sud-Ouest*, Paris, Editions ARSO, 67p.

BDPA (1975), Propositions d'aménagements touristiques et de conservation du milieu naturel du pari: national de Taï, République de Côte-d'Ivoire, Secrétariat d'État aux Parcs Nationaux, Tome 1.

DRC (Development and Resources Corporation), 1968, *Plan de développement pour la région Sud-Ouest*, New York, 4 vol.

Ministère d'État chargé du Tourisme (1973), *Le développement touristique du Sud-Ouest*, Abidjan, ARSO, 20p.

Ministère d'État chargé du Tourisme (1974), *Dossier du tourisme ivoirien*, Abidjan, ARSO.

Ministère d'État chargé du Tourisme (1975), *Investir dans le tourisme en Côte d'Ivoire*, Abidjan, ARSO.

Données bibliographiques

AHOUE Jean-Jacques, 2019, «Archéologie du bâti colonial dans la région de San-Pedro (sud-ouest de la Côte d'Ivoire)», Thèse unique de doctorat, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny.

APHING-KOUASSI N'dri Germain, 2001, «*Le tourisme littoral dans le Sud-Ouest ivoirien*», Thèse de Doctorat du 3^e cycle de Géographie, Université de Cocody.

AVENARD Jean Michel et al., 1971, *Le milieu naturel de la Côte d'Ivoire*, Paris, ORSTOM, Montpellier, Imprimerie Mari-Lavit.

BOUTILLER Jean-Louis et al. 1978, *Le tourisme en Afrique de l'Ouest panacée ou nouvelle traite?* Paris, Maspero.

BURNET Louis, 1963, *Villégiature et tourisme sur les côtes de la France*, Paris, Edition Librairie Hachette.

DJAMAT-DUBOIS Magnin Marie, 1977, «Les effets de la création de San-Pedro et de son développement sur la structuration de l'espace du Sud-Ouest», Plan de thèse D.E.A. IGT-UdA.

FLATRES-MURY Huguette, 1972, «Le tourisme en Côte d'Ivoire », in *Cahiers d'Outre-Mer*, XXV, 100, Paris, p. 437-449.

- GOKOU Yapé, 1977, « Histoire du Bas-Sassandra de 1893 à 1920 : les débuts de l'ère coloniale », Thèse de doctorat de 3e cycle, histoire, Université Paris-1.
- GUELA Sylvain, 1972, *Les problèmes de l'hôtellerie en Côte d'Ivoire*, Paris, CEST.
- GUILLAUMET Jean-Louis et ADJANOHOOUN Edmond, 1971, « La végétation de la Côte d'Ivoire », in AVENARD J.M. et al., 1971, *Le milieu naturel de la Côte d'Ivoire*, p. 157-265.
- HARTER Pierre, 1993, « Les masques Wê », in Jean-Paul BARBIER (éd.), *Arts de la Côte d'Ivoire, textes*, Tome 1, Genève, Musée Barbier-Muller, p. 184-221.
- HAUHOUOT Asseyo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, Abidjan, EDUCI.
- HAUHOUOT Asseyo Antoine, 1978, *Tourisme, Développement, Aménagement en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat d'État, Université de Paris VIII-Vincennes.
- HAUHOUOT Asseyo Antoine, 2013, *Nature, culture, tourisme en Côte d'Ivoire. Essai sur la trilogie d'un pari de développement manqué*, Abidjan, EDUCI.
- HAUHOUOT Célestin, 2000, « Analyse et cartographie de la dynamique du littoral et des risques naturels côtiers en Côte d'Ivoire », Thèse de Doctorat, Université de Nantes.
- HINSCHBERGER Félix, 1979, « Orohydrographie », in ORSTOM-IGT, Planche AI.
- HOIMIAN Alice, 1972, « Le cadre institutionnel de la politique touristique en Côte d'Ivoire », *Revue ivoirienne de droit*, n°3 (Vol.4), p. 4-17.
- HOLAS Bernard, 1980, *Traditions krou*, Paris, Fernand Nathan.
- KABLAN N'guessan Hassy Joseph, 2000, « Les arrière-pays des ports ivoiriens », Thèse de 3e Cycle de Géographie, Université de Cocody, Abidjan.
- KOBY Assa Théophile, 2008, « L'avenir du littoral ivoirien: une approche par la prospective territoriale, Géographie du littoral de Côte d'Ivoire : éléments de réflexion pour une politique de gestion intégrée », La clonerie Saint-Nazaire, p. 275-295.
- LENA Philippe, 1979, *Transformation de l'espace rural dans le front pionnier du Sud-Ouest ivoirien*, Abidjan: G.R.S.T.D.M.
- LOUKOU Armand François, 1990, *Étude contributive à la redynamisation du Port de San-Pedro*, Mémoire de Maîtrise de Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny, 130p.
- N'GUESSAN Atsé Alexis Bernard, 2010, *L'avant-pays européen du port de San-Pedro*, Thèse unique de doctorat de Géographie, Université de Cocody.
- PAPON A. et LEMARCHAND R. (1973), « Géologie et minéralisations du Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire. Synthèse des travaux de l'opération SASCA 1962-1968 », in *Bulletin de la Direction des mines et de la géologie de Côte-d'Ivoire*, n°6.
- SCHWARTZ Alfred, 1985, « Un trésor à sauver... L'irréversible dégradation d'un milieu naturel unique au monde, la forêt de Taï (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire), CIRAD (1987), *Etats, développement, paysans*, Actes du colloque CIRAD-MESRU, p. 176-183.

SCHWARTZ Alfred, 1989, *Du Sassandra au Cavally: une anthropologie du sous-développement. L'opération San-Pedro et le développement du Sud-Ouest ivoirien*, Thèse de doctorat d'Etat, Université Paris V « René Descartes », Sciences Humaines, Paris Sorbonne, tome I.

SCHWARTZ Alfred, 1993, *Sous-peuplement et développement dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire*, Orstom, Col. Etudes et thèse, Paris.

TAPE Sophie Pulchérie, 2012, «Aménagement et gestion des villes du Bas-Sassandra côtier : cas de Sassandra, San-Pedro, Grand-Béréby et Tabou», Thèse Unique de Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, IGT.

TASTET Jean-Pierre, 1972, « Quelques considérations sur les classifications des côtes : la morphologie côtière ivoirienne », *Annales de l'Université d'Abidjan*, S. C, VIII. 2, p. 135-162.

TCHETCHE Nicaise, 2017, «Les potentialités touristiques et le développement de la ville de San-Pedro», Thèse unique de Doctorat en Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny.

TCHETCHE Nicaise et GOGBE Téré, 2019, « Développement du potentiel touristique dans la ville de San-Pedro (Cote d'Ivoire) », in *Revue Espace Géographique et Société Marocaine*, n°28/29, Août 2019, pp.283-299.

TORSET Jocelyne, 1973, «La mission Quiquerez et de Segonzac, 1891», Mémoire de maîtrise, Paris 1.

TRAORÉ Abou, 2019, «Le port autonome de San-Pedro et le développement socio-économique du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire», Thèse unique de doctorat d'histoire économique et sociale, Université Alassane Ouattara.

VARLET François, 1958, « Le régime de l'Atlantique près d'Abidjan », *Etudes Eburnéennes* (Abidjan), VII, p. 97-222.

VERGNIOL Gérard, 1973, *Le tourisme en Afrique*, Thèse de doctorat de Sciences Économiques, Université de Bordeaux I.

YAO Kouadio Célestin, 2008, «Européens et Africains sur la Côte des Dents du XVIIe-XIXe siècle: Regards croisés entre Européens et Kroumen selon le récit des Européens», Mémoire de maîtrise, Université de Cocody.